

DIPLOME : ENTRAINEUR FFVoile

Fiche référentielle descriptive

Préambule

Cette fiche référentielle s'applique à toute personne, sans distinction de genre, souhaitant acquérir cette qualification.

A - Description du cadre d'intervention du titulaire du diplôme « Entraîneur FFVoile »

Le titulaire du diplôme « Entraîneur FFVoile » exerce une activité bénévole ou rémunérée¹, au sein d'une structure affiliée à la FFVoile, reconnue pour son engagement dans le développement de la performance sportive (clubs performance, pôles, dispositifs nationaux).

Son champ d'action principal est l'encadrement et le suivi d'un collectif de coureurs de niveau national, visant à accéder et réaliser des performances lors de compétitions de niveau national et international jeunes et sénior. Il assure également l'accompagnement des coureurs sur les régates, garantissant une continuité dans le processus d'entraînement-compétition.

L'entraîneur FFVoile structure son action autour d'un **cadre d'entraînement intensifié**, répondant aux exigences du développement sportif à un niveau national voire international de compétition. Il construit et anime une stratégie collective en vue de performances individuelles.

Il peut intervenir sur une structure du PPF de niveau national.

Sur une saison sportive, l'entraîneur a pour objectif de mettre en place les conditions afin d'atteindre un volume de navigation en adéquation avec les objectifs définis (autour de 160 séances d'activités sportives) :

¹ Activité salariée possible dès lors que le licencié est titulaire d'une certification professionnelle inscrite à l'**annexe II-1 (art. A212-1) du code du sport et d'une carte professionnelle à jour.**

- Des **entraînements réguliers** répartis sur l'année,
- **Deux à trois stages intensifs** de perfectionnement, organisés à des moments clés de la saison pour concentrer le travail technique, tactique et physique et préparer les grandes échéances nationales.

L'entraîneur joue un rôle déterminant pour **favoriser l'autonomie** des coureurs dans leur volume de navigation. Il doit ainsi leur donner **accès à un environnement propice à la navigation libre**, leur permettant de multiplier les heures de pratique autonome sur leur support ou sur un autre support en complément. Cette navigation libre, soutenue par l'utilisation d'**outils modernes d'auto-évaluation** (GPS, vidéos embarquées, capteurs de performance), est un levier essentiel pour renforcer la charge d'entraînement, affiner les compétences techniques et tactiques et développer la capacité d'auto-analyse des coureurs.

Le rôle de l'entraîneur est donc double :

- **Structurer et planifier** un cadre régulier et progressif de pratique à des fins de performance,
- **Encourager et accompagner** l'autonomisation progressive des coureurs dans leur volume d'entraînement complémentaire.

Le diplôme « Entraîneur FFVoile » a vocation à répondre aux mêmes obligations que les certifications professionnelles de l'encadrement en matière de garanties de sécurité des pratiquants et des tiers prévues par l'article L 212-1 du Code du Sport.

B - Référentiel de compétences associées aux activités du titulaire du diplôme « Entraîneur FFVoile »

Les activités et compétences associées exercées par le titulaire du diplôme « Entraîneur FFVoile » sont les suivantes :

Ce référentiel élargi vise à doter l'entraîneur FFVoile des compétences techniques et pédagogiques avancées nécessaires pour répondre aux exigences particulières des compétitions nationales et internationales en voile, couvrant ainsi divers domaines de la préparation et de la performance.

Activités Professionnelles	Compétences Correspondantes	Indicateurs d'Évaluation
Bloc 1 : Pilotage d'un système d'entraînement dans le dispositif fédéral		
Conception d'un programme d'entraînement individualisé à l'échelle de de la saison.	- Construire un cycle d'entraînement singulier à l'athlète et au groupe dont il a la charge en s'appuyant sur un modèle de performance adapté à chaque support et catégorie d'âge. - Évaluer et ajuster la charge d'entraînement et de compétition pour optimiser la performance tout en préservant la santé physique et mentale des athlètes. - Accompagne le développement physique et mental des athlètes en coordonnant les interventions des spécialistes (préparateurs physiques, psychologues...). - Utiliser des outils de suivi et d'analyse des données pour prendre des décisions éclairées dans le pilotage du programme (suivi GPS, analyse vidéo, tableaux de charge...).	- Présente en argumentant un plan d'entraînement annuel ou olympique, cohérent avec un modèle de performance individualisé. - Respecte la cohérence entre planification et contraintes du support/catégorie. - S'appuie sur les forces singulières de chacun des athlètes pour assoir une dynamique collective. - Construit son programme et ses séances en partant des compétences attendues pour atteindre l'objectif. - Pose le cadre et les règles de fonctionnement du collectif. - Utilise des outils de suivi de charge (tableaux, graphiques). - Justifie des ajustements en fonction de bilans de forme, performances et retours d'athlètes. - Intègre un plan d'intervention physique et mentale au programme global. - Présente de données issues de GPS, vidéo ou tracking avec leur analyse pertinente. - Propose des axes d'amélioration à partir des indicateurs chiffrés.

Activités Professionnelles	Compétences Correspondantes	Indicateurs d'Évaluation
Accompagnement du triple projet de l'athlète.	- Accompagner l'athlète dans son projet global, en l'aidant à articuler ses objectifs sportifs, personnels et professionnels dans une vision long terme. - Identifier et accompagner les jeunes potentiels en les orientant dans un parcours sportif adapté.	- Articule les projets sportifs, scolaire/professionnel et personnel suivant les contraintes et intérêts de l'athlète.
Coordination d'une équipe autour de l'athlète	- Collaborer efficacement avec une équipe pluridisciplinaire (médecins, kinés, techniciens, cadres fédéraux) pour structurer un projet de performance. - Collaborer efficacement avec l'entourage de l'athlète (parents, famille, sponsors) pour soutenir la performance globale. - S'insérer dans l'environnement professionnel de la performance (connaissance des circuits PPF, FFVoile, World Sailing et des acteurs clés).	- Présente des exemples concrets de coordination d'interventions pluridisciplinaires (réunions, comptes-rendus). - Communique régulièrement avec la famille et organise des temps dédiés. - Constitue et implique un réseau d'interlocuteurs professionnels identifiés.
Détecter, orienter et accompagner les coureurs à potentiel.	- Comprendre le dispositif de détection de la fédération et identifier les personnes ressources du niveau régional au niveau national. - Identifier et évaluer les qualités des coureurs en cohérence avec les attendus du PPF. - Accompagner les coureurs à potentiel en les orientant vers les bonnes personnes pour la suite de leur projet sportif. - Conseiller les coureurs sur leurs choix sportifs en prenant en considération leurs qualités, leurs projets (sportif, étude, vie personnel) et le projet fédéral.	- Identifie et contribue à valider les coureurs identifiés potentiels régionaux. - Contribue à orienter les potentiels et alimenter les diverses filières du haut-niveau.

Activités Professionnelles	Compétences Correspondantes	Indicateurs d'Évaluation
Bloc 2 : Animation de séances d'entraînement individuel et collectif		
Animation des séances d'entraînement.	- Animer des séances de navigation en mobilisant des techniques pédagogiques avancées adaptées aux exigences du haut niveau. - Animer des séances de préparation physique et mentale en intégrant les outils et méthodes proposées par la FFVoile selon le niveau et les besoins des sportifs concernés.	- Mobilise des méthodes pédagogiques avancées (questionnement, guidage, feedback différé) pour compléter son observation. - Met en œuvre des techniques spécifiques sur le plan physique et mental (exemple : activation, réveil articulaire, relaxation, respirations récupération active ...) - Met en place des séances intégrant des variables d'incertitude.
Optimisation de ses pratiques.	- Développer chez l'athlète la capacité d'adaptation et de résilience en situation d'entraînement, en le confrontant à des contextes variés et en l'entraînant à la gestion de l'imprévu. - Utiliser des outils d'analyse (vidéo, capteurs, tracking) pour affiner la performance technique lors des séances. - Mobiliser des compétences lors de séances d'entraînements pour travailler sur la gestion des émotions, la concentration ou encore l'échauffement, ou la capacité à gérer son énergie sur toute une séance. - Inscrire les séances dans une logique de progression individualisée selon le plan de charge et le projet global de l'athlète - Former et transmettre en situation aux jeunes entraîneurs (co-animation de séance, feedback pédagogique).	- Exploite concrètement des données issues d'un tracking ou d'une vidéo. - Mobilise des techniques adaptées face à une problématique (stress, démotivation, baisse de concentration). - Utilise les outils et plateformes proposés par la fédération pour mieux gérer la gestion de la charge et la récupération. - Utilise des fiches individuelles de suivi, adaptées au plan de charge et projet global. - Adapte ses contenus en fonction des évaluations intermédiaires.

Bloc 3 : Coaching en situation de compétition

Coaching de l'athlète.	- Accompagner l'athlète en compétition pour l'aider à gérer ses émotions, affiner sa tactique et prendre des décisions optimisées. - Utiliser des techniques avancées de coaching mental pour préparer l'athlète à performer sous stress et dans des environnements exigeants. - Communiquer en anglais technique avec les officiels, les coachs étrangers, les organisateurs et jurys internationaux.	- Propose un plan stratégique de régates personnalisé pour une compétition à enjeu. - Met en œuvre une routine mentale avant une course. - Comprend et se fait comprendre des officiels étrangers (jury, organisateurs).
Interaction avec l'environnement de la compétition internationale.	- Prévenir les risques en inscrivant son action dans la lutte antidopage et la prévention des violences pour garantir la santé mentale des athlètes. - Former et transmettre ses pratiques aux entraîneurs en développement, notamment sur les postures à adopter en compétition (coaching éthique et efficace).	- Veille sur ses athlètes par ses connaissances des règles antidopage et la prévention des violences. - Partage ses expériences et réalise des actions tutorales (accompagnement sur la réflexivité).
Animation d'équipe.	- Anime le collectif en vue de performance individuelle.	- Pose un cadre spécifique à la compétition pour le bon fonctionnement collectif. - Organise des débriefing individuels et collectifs en fonction des besoins. - Réparti de façon équitable son intervention auprès des athlètes.

Le niveau des compétences certifiées par le diplôme « Entraîneur FFVoile » permet l'encadrement des publics utilisant des matériels nautiques maîtrisés par le titulaire et adaptés aux pratiques organisées selon les directives techniques, pédagogiques et de sécurité d'un responsable technique qualifié (RTQ).

C - Situation fonctionnelle du titulaire du diplôme « Entraîneur FFVoile »

Le titulaire du diplôme « Entraîneur FFVoile » exerce ses fonctions :

- Sous l'autorité d'un responsable technique qualifié,
- A titre bénévole ou rémunéré¹ auprès des structures affiliées à la FFVoile.

D - Prérequis au diplôme « Entraîneur FFVoile »

Les conditions d'accès au diplôme sont :

- Être titulaire d'une licence FFVoile « pratiquant » ou « compétition » en cours de validité
- Être titulaire de la qualification « entraîneur régional »
- Justifier depuis l'obtention de sa qualification d'entraîneur régional d'une saison d'entraînement minimum auprès de sportifs préparant un championnat de France à minima.
- Justifier depuis l'obtention de sa qualification d'entraîneur régional d'au moins un suivi sur championnat de France à minima.
- Présenter un avis favorable de la ligue.

E - Organisation des formations au diplôme « Entraîneur FFVoile »

La formation au diplôme « Entraîneur FFVoile » s'organise dans un volume de :

- 70 heures minimum en centre de formation (présentiel et distanciel),
- 35 heures minimum en entreprise.

La formation est articulée autour de étapes suivantes :

- Une session de 21 heures au printemps en structure pôle
- Une session de 28 heures à l'automne/hiver en structure pôle
- Une épreuve d'évaluation d'oral vidéo.
- Des séquences de formation à distance pour chaque étape (21 heures).
- Une session d'approfondissement et expérientielle lors d'une immersion professionnelle (5 jours) auprès d'un entraîneur tuteur en charge d'un collectif de coureurs préparant une échéance internationale, à l'issue de laquelle le candidat doit produire un rapport d'expérience suivi d'un entretien avec Jury.

La formation est organisée au niveau national.

F – Modalités d'évaluation du diplôme « Entraîneur FFVoile »

La certification de l'ensemble des blocs de compétences passe par deux épreuves, qui s'échelonneront tout au long de la formation.

Epreuve 1 : l'épreuve vise à mesurer la capacité du candidat à mobiliser ses compétences d'analyse des paramètres de la performance, de programmation et de planification d'un cycle d'entraînement.

L'épreuve se déroule selon les modalités suivantes :

- Après avoir tiré au sort un thème relevant d'une manœuvre ou d'une conduite sur la famille de support du candidat, celui-ci doit, à partir d'image vidéo, analyser puis proposer des remédiations (intervention, adaptation, planification, programmation) visant à faire progresser sur ce thème un groupe de sportifs.
- L'épreuve comprend un temps de préparation de 30 minutes, 10 minutes de présentation et 20 minutes de questionnement.

L'évaluation est réalisée par deux évaluateurs présents, dont l'un d'eux peut être le formateur.

Epreuve 2 : l'épreuve consiste en un entretien de 30 minutes maximum avec le candidat à partir de la production d'un rapport d'expérience présentant :

- Les intentions et objectifs du stage.
- Une prise de recul et analyse des observations réalisées.
- L'identification des transferts vers sa pratique d'entraîneur.

L'évaluation est réalisée par deux évaluateurs présents, dont l'un d'eux peut être le tuteur.

Les épreuves de rattrapage doivent être envisagées dans le planning de formation et programmées dans un délai raisonnable après l'épreuve initiale concernée.

G – Délivrance du diplôme « Entraîneur FFVoile »

La délivrance du diplôme « Entraîneur FFVoile » est soumise à passage en jury fédéral organisé par le service Formation et Emploi, une fois l'ensemble des épreuves validées.

Le diplôme « Entraîneur FFVoile » peut être obtenu par la voie de la Validation des Acquis de l'Expérience.

H - Qualification du formateur

Les responsables de formation et formateurs sont habilités par l'autorité nationale selon la procédure précisée par la fiche descriptive référentielle de l'habilitation « formateur FFVoile ».

I - Habilitation des formations

L'habilitation des formations conduisant au diplôme « Entraîneur FFVoile » s'effectue grâce à la déclaration préalable de la formation au calendrier national des formations de la FFVoile.

DATE	Version	Modifications	Validation
22/06/2025	V1.1	Modification	BE
27/09/2025	V1.1	Modification	CA